

Décision 22-DCC-189 du 30 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Angelotti et de la société Moreau Investissement par le groupe Nexity

Posted on: 30 septembre 2022 | Secteurs :

BTP

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

groupe Nexity

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

groupe Angelotti
société Moreau
Investissement

Lire

Le texte intégral

126.88 Ko